

E.S.SEGRÉ H.A. HANDBALL

http://www.segre-handball.com/



A TOUS LES LICENCIÉS ET PARENTS Renouvellement, Création de licence ou Mutation Année 2017-2018

Pour une création ou une mutation :

Envoyez vos <u>nom</u>, <u>prénom</u>, <u>date</u> et <u>lieu de naissance</u> par courriel à **esshandball.inscriptions@laposte.net**

en précisant s'il s'agit d'une « **Création** » (« *Joueur* » ou « *Dirigeant* ») ou d'une « **Mutation** » (« *Joueur* » ou « *Dirigeant* »)

Vous recevrez sous 2-3 jours (et à compter au plus tôt le <u>2 juillet 2017</u>) un courriel (à *l'adresse que vous avez utilisée pour nous contacter*) de **Gesthand** vous demandant de compléter un formulaire (*En cas de non réception, vérifiez votre dossier « Spam » ou « Indésirables »*)

Il faudra télécharger selon les cas les documents suivants : pièce d'identité, photo, certificat médical, autorisation parentale et droit à l'image pour les mineurs (voir Annexe 1), titre de séjour, autorisation de travail, ...

Pour un renouvellement: à compter au plus tôt du <u>1er juillet 2017</u>, vous recevrez un courriel (à l'adresse utilisée l'an dernier) émanant de **Gesthand** vous invitant à renouveler votre licence.

Nouveauté concernant le certificat médical pour un renouvellement :

Si le certificat médical fourni pour la saison 2016-2017 a été établi après le 1^{er} juin 2016 (*ce qui est le cas dans 100% des situations pour notre club*) alors celui-ci reste valable pour la saison 2017-2018 et le licencié pratiquant doit fournir une attestation de santé (voir Annexe 2 - page 1), après avoir renseigné un questionnaire (Annexe2 – page 2) qu'il conserve :

- S'il coche la case NON à l'attestation de santé, alors cette attestation qu'il fournira au club + le certificat de la saison passée sont suffisants
- S'il coche OUI à l'attestation, alors le licencié devra impérativement produire un nouveau certificat médical dont il fournira l'original au club.

Le licencié pratiquant conserve strictement confidentiel son questionnaire de santé et fournit au club l'attestation de santé originale ainsi que, si besoin, le nouveau certificat médical original.

<u>PS</u>: La photo d'identité et le justificatif d'identité (CI, passeport, livret de famille,..) sont désormais valables 3 ans mais **l'autorisation parentale** (dont « droit à l'image » pour les licenciés mineurs ; voir Annexe 1) doit être à nouveau complétée.

Le club validera ensuite votre licence <u>uniquement à réception du règlement du prix de la licence</u>
Chez **David PÉTREAULT - 18 rue Wolfgang Amadeus Mozart - 49500 SEGRÉ**Tél. 02.41.92.29.93 - 06.13.42.37.36

PRIX DES LICENCES 2017-2018

Licence DIRIGEANT: gratuit						
Licence JOUEUR :						
Année de naissance	Renouvellement jusqu'au 31 juillet	Renouvellement après le 31 juillet	Création	Mutation		
2006 et après (-12 ans)	60 €	80 €	60.00€	60.00 €		
2005 - 2001 (12-16 ans)	80 €	100 €	80.00 €	80.00 € + 35 €		
2000 et avant (+16 ans)	110 €	140 €	110.00 €	110.00 € + 60 €		

(Possibilité de payer en plusieurs fois ; notez au dos des chèques les dates de retrait).

Pour les familles : Gain de 10 € à partir de 3 licences et ensuite 10 € par inscription supplémentaire à déduire du montant total.



CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), d	locteur
certifie avoir exam	iné ce jour OM. OM ^{me}
né(e) le (ji/mm/aaaa)	1:
et n'avoir décelé	aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.
Date (jj/mm/aaaa):	
Signature et tamp obligatoires	oon du praticien
Données morphok	ogiques facultatives communiquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée :

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

Association lei 1901 - M* Siret : 784,544,769,08028 / M* APE : 9319 Z



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, parent ou représentant légal du mineur ou majeur protégé, autorise l'adhésion de mon enfant à la FFHandball pour les pratiques sollicitées et dans le respect des règlements fédéraux.

En outre, si cela était nécessaire, j'autorise le transfert de mon enfant à l'hôpital par un service d'urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie.

Dans le cas où mon enfant sollicite une licence « pratiquant », notamment en compétitions : Conformément aux dispositions de l'article R232-52 du Code du sport,

o je n'autorise pas

j'autorise

tout préleveur, agréé par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) ou missionné par la Fédération internationale (IHF) ou la Fédération européenne de handball (EHF), dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur ledit enfant mineur ou le majeur protégé.	
Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'adhésion à la FFHandball et les accept	3.
Nom et prénom du représentant légal :	
Nom et prénom du mineur ou majeur protégé :	
Date (j/mm/aaaa): Signature :	
ESS HA Handball - DROIT A L'IMAGE - AUTORISATION PARENTALE	•
Madame, Monsieur	
o autorise(nt) les adultes professionnels et bénévoles de l'ESS HA Handball	à utiliser
dans le cadre sportif des photos de l'enfant	
prises au cours des activités.	
○ refuse(nt) que l'ESS HA Handball utilise des photos de mon enfant.	
Fait àlele	
Signature des parents ou responsables légaux	

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspal - CS 30312 T. +33 (0)1 46 15 03 55 | ffhb@handball-france.eu 94257 GENTILLY Cedex F. +33 (0)170 76 75 92 | www.ff-handball.org

Association loi 1901 - M* Siret : 784.544.769.08028 / N* APE : 9319 Z

Annexe 2



ATTESTATION - QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Pour le renouvellement de ma licence Handball

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFHandball, je soussigné atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du ministre chargé des sports daté du 20 avril 2017 et publié au *Journal officiel* du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu NON à chacune	J'ai répondu OUI à une ou
des rubriques du	plusieurs rubriques du
questionnaire	questionnaire
7 7	47
V	dana sa ana sia assia informat
dans ce cas ; je transmets la	dans ce cas : je suis informé que je dois produire à mon club
présente attestation au club	un certificat médical attestant
au sein duquel je sollicite le	l'absence de contre-indication à
renouvellement de ma licence	la pratique du handball, établi
licence	après le 1 ^{er} juin.
	es dispositions réglementaires de la FFHandball
	2 des règlements généraux et articles 9 à 16 du nuaire sur le site Internet de la fédération).
regienient medical), disponibles dans 1741	naune sur le <u>site internet de la rederation</u> j.
NOM et prénom :	
Date (ji/mm/aaaa) :	Signature :
Fait à :	Signature .
Dans le cas où le licencié concerné est n	nineur:
Nom et prénom du représentant légal :	
Nom et prenom du representant legal .	
Date (jj/mm/aaaa) :	Signature :
Fait à :	

Page 1

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL



Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, Vu le code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5,

> Annexe II-22 (Art. A. 231-1) du Code du sport Renouvellement de licence d'une fédération sportive Questionnaire de santé " QS-SPORT "

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

RÉPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU PAR NON. DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	oui	NON
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	_	_
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?	0	0
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	_	_
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	_	
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez- vous repris sans l'accord d'un médecin ?	0	0
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	0	_
À ce jour :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	0	0
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	0	
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	_	
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.		

Page 2